

## NOMENCLATURE : 01 – 04



**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

DECISION RELATIVE A LA PROGRAMMATION D'UN  
SPECTACLE DE AMBULATION PERFORMERS DANS LE  
CADRE DES FESTIVITES DE NOEL LE MERCREDI 20  
DECEMBRE 2023 AU CENTRE ALEXANDRE DUMAS

Le Maire de la Ville de LENS,  
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-  
Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai  
2020, décidant l'application des dispositions prévues à  
l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,

Vu l'arrêté 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant  
délégations à des Adjointes au Maire,

Vu le code de la commande publique et notamment son  
article R.2122-3,

Considérant que la mise en place d'un spectacle  
déambulation performers dans le cadre des festivités de  
Noël programmé le mercredi 20 décembre 2023 de 14h30 à  
16h30 au Centre Alexandre DUMAS nécessite la signature  
d'un contrat de cession avec la société DAHA VIZUEL  
PRODUCTION représentée par Monsieur Abder HRIR, en  
sa qualité de gérant.

☎ : 03.21.77.45.60  
Pôle Vie Locale- Réussite et Solidarité  
Projet Social  
Direction des Centres Socioculturels  
Lensois  
Ref : LD/CD  
Affaire suivie par Mr Laurent  
DUQUESNOY Directeur du Centre  
Socioculturel DUMAS/FLAMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20231130-DEC\_2023\_420-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2023

**Décision N°2023 – 420**

### DECIDE

**ARTICLE 1:** D'autoriser l'achat d'une prestation pour la mise en place d'un spectacle déambulation performers dans le cadre des festivités de Noël, animé par la société DAHA VIZUEL PRODUCTION, représentée par Monsieur Abder HRIR en sa qualité de gérant, dont le siège social se situe 112 rue d'Hondschoote -Bureau B2 - Bâtiment R.DOISNEAU – 59200 TOURCOING.

**ARTICLE 2** : Il sera conclu et signé un contrat de cession avec la société DAHA VIZUEL PRODUCTION, représentée par Monsieur Abder HRIR, en sa qualité de gérant pour la mise en place d'un spectacle déambulation performers dans le cadre des festivités de Noël le mercredi 20 décembre 2023 de 14h30 à 16h30 au Centre Alexandre DUMAS – 3 rue Gustave Courbet – Grande Résidence - 62300 LENS.

**ARTICLE 3** : Le coût de l'intervention est fixé à 900 € TTC (Neuf cents euros) sur présentation d'une facture conforme au devis, la société DAHA VIZUEL PRODUCTION est assujettie à la TVA 5,5 % sous le numéro FR28440357663. Le règlement s'effectuera par mandat administratif à l'issue de la prestation. Les crédits sont inscrits au budget 2023.

**ARTICLE 4** : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (rubrique Actes Administratifs).

**ARTICLE 5** : Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie Pôle Vie Locale-Réussite et Solidarité- Projet Social et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lens, le **3 0 NOV. 2023**

Pour le Maire  
L'Adjointe au Maire



*Fatima AIT CHIKKHEBIH*

Madame Fatima AIT CHIKKHEBIH